



COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt septembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Christophe SAINT-PIERRE.

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....27
Votants.....32

Objet :

RAPPORTEUR :
Madame ORCEL

Délibération numéro :
2018/144

**Adhésion au réseau des
Micro Folies porté par
l'établissement public du
parc et de la grande halle de
la Vilette.**

Nota - Le Maire certifie que le compte rendu
de cette délibération a été affiché à la porte
de la Mairie le : jeudi 27 septembre 2018,
que la convocation du conseil avait été
envoyée le mardi 14 septembre 2018



Ville de Millau, Directeur général des collectivités territoriales ;

Considérant que le projet culturel de la ville comprend une orientation forte sur le développement de l'accès au numérique et aux nouvelles technologies ;

Considérant l'intérêt pour la ville d'adhérer au réseau des Micro Folies porté par l'établissement public du parc et de la grande halle de la Vilette et ainsi de bénéficier de l'accompagnement en ingénierie technique, de l'accès aux catalogues d'œuvres virtuelles, aux applications de médiation, aux ressources des établissements nationaux partenaires ;

Considérant la possibilité de préfigurer l'ouverture d'une Micro Folie en 2018 au sein de la Médiathèque du Sud Aveyron en amont de l'ouverture du Silex prévue en 2020 ;

Après avis de la Commission culture en date du 11 septembre 2018, il est demandé au Conseil Municipal :

ETAIENT PRESENTS : Christophe SAINT PIERRE, Claude ASSIER, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Hugues RICHARD, Christelle SUDRES BALTRONS , Bérénice LACAN, Alain NAYRAC, Sylvie AYOT, Laaziza KECHKECH, Anne GAUTRAND, Bernard SOULIE, Elodie PLATET, Richard FAYET, Maryse DAURES, Claude CONDOMINES, Barbara OZANEUX, Annie BLANCHET, Claude ALIBERT, Emmanuelle GAZEL , Michel DURAND, Albine DALLE, Frédéric FABRE, Nadine TUFFERY, Denis BROUGNOUNESQUE, Nicolas CHIOTTI, Marie-Annick ABONDANCE

ETAIENT EXCUSES : Bernard NIEL , Nathalie FORT, Patrice GINESTE, Dominique DUCROS, Thierry SOLIER, Philippe RAMONDENC, Pascale BARAILLE, Isabelle CAMBEFORT

PROCURATIONS : Bernard NIEL pouvoir à Maryse DAURES, Nathalie FORT pouvoir à Anne GAUTRAND, Patrice GINESTE pouvoir à Elodie PLATET, Dominique DUCROS pouvoir à Bérénice LACAN, Thierry SOLIER pouvoir à Karine ORCEL

ETAIENT ABSENTS :

Madame Laaziza KECHKECH est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Jérôme CHIODO, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

1. D'approuver la charte d'adhésion au réseau des Micro-Folies,
2. D'autoriser Monsieur le Maire à verser la cotisation de 1 000€ à partir de l'année 2019,
3. D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches en découlant.

La dépense sera inscrite au budget 2019.

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

